

Image not found or type unknown



Séparation de couple marié

Par **Bahbouh**, le **04/04/2011** à **12:37**

Bonjour Monsieur,

je suis tunisien marié avec une française d'origine tunisienned depuis 2006on a pas d'enfant ni des biens et je voulais divorcé.

est ce que je perds mes droits de séjours en France pourtant j'ai une carte de SEJour de 10ans.

Merci d'avance .